

N/REF : 25/04/2025 15H14 C:000053 I:02633
V/REF : AC/C18122
V/Email reçu le Vendredi 25/04/2025 a 15H14

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLO
IMMEUBLE : CLOS ORME - CLO
AVENUE DE LA VAUNOISE
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 22 Mai 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 16 VAUNOISE - MME CORFMAT 07 57 44 55 08
LOGEMENT N° 106253, PORTE N°23, 2° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : CONTRÔLER ET REMPLACER SI NÉCESSAIRE LE RADIATEUR DU COULOIR
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DU RADIATEUR
CONSTAT : RADIATEUR ÉLECTRIQUE HS
PRISE DE RÉFÉRENCE ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 15/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE HORS TENSIONS ELECTRIQUE
DEPOSE RADIATEUR DEFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU RADIATEUR
RACCORDEMENT ELECTRIQUE
REMISE SOUS TENSION ELECTRIQUE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FERMETURE TABLEAU ELECTRIQUE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 21/05/25 a 13H41 M. E ROCHE
AT LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 a 14H36 M. E ROCHE
2804: MSG REP

Suite a donner : OUI. Le 02/05/2025 a 09:30

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT022-FP.Radiateur chal.douce	1250/1500W	2	300,00	300,00
TOTAL H.T.					300,00
T.V.A. a 10,00%					30,00
TOTAL T.T.C.En EURO					330,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.